



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Grande journée que ce jeudi 4 février 2021 pour les élections du tout nouveau Conseil Municipal des Enfants : six représentants ont été élus.

Pour la campagne électorale ils ont réalisé chacun une affiche présentant leurs propositions de mandat.

La première réunion de conseil a eu lieu samedi 27 février en mairie. Après avoir longuement débattu, il a fallu choisir les projets parmi ceux exposés.

Les enfants élus vont maintenant se mettre au travail et passer à l'action.

Le maire,
Gérard MONCELON

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du lundi 21 décembre 2020 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, TISSOT Robert, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Rodolphe TRIOMPHE et Martin CLAIRET sont absents, excusés. Tous deux ont donné une délégation de pouvoir à M. le Maire

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 novembre 2020.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du conseil municipal du 21 décembre 2020.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Délibération : Mise à disposition du service de remplacement des secrétaires de mairie.

La Communauté de Communes de Forez Est met à disposition des mairies qui en feraient la demande une secrétaire pour répondre à un besoin de remplacement ou d'aide. Il s'agit de signer une convention qui permette de profiter de ce service, le cas échéant. La prise en charge financière pour la commune est de 24 euros l'heure chargée, 168 euros la journée (7 heures chargées).

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Convention assistance assainissement avec le département.

Il s'agit du renouvellement de la convention qui permet un contrôle annuel du système d'assainissement, en vérifiant le bon fonctionnement des lagunes. C'est une assistance technique, indispensable. La contribution pour 2021 est de 365,30 euros.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Présentation du projet de l'aménagement de la place du Palud

Robert Tissot reprend cette étude présentée dans le compte rendu du 23 novembre. L'idée est de créer un passage en béton désactivé entre les places de parking et le jeu de boules, couloir piétonnier au bord duquel seront installés les éclairages et plantés 2 arbres. De même, en bordure de la route sera également tracée une ligne de béton désactivé qui délimitera l'espace de la place. Enfin, il faudra réfléchir au type d'arrêt buttoir à installer sur les places de parking pour que les voitures n'empiètent pas sur le passage piétonnier.

Désignation d'un ambassadeur du tri.

Gérard Moncelon fait lecture d'une demande de la CCFE qui souhaite que dans chaque commune soit désigné.e un.e ambassadeur.drice du tri qui informe, sensibilise les habitants sur la nécessité, l'importance de gérer les déchets ménagers, en incitant à améliorer le tri, avoir recours au compostage, au ré-emploi, au recyclage... Cette demande sera reprise au prochain conseil.

Création d'un Conseil Municipal des Enfants

Michel Bussery reprend les éléments du projet dont les conseillers ont eu connaissance.

Il s'agit de mettre en place un conseil municipal des enfants en début d'année, en partenariat avec l'école, la classe d'Aline Mollard, les enfants du CE1 au CM2. Les principes sont les suivants : création d'un comité de pilotage – présentation et appel à candidatures (janvier) – élections et mise en place du conseil (février).

Le comité de pilotage sera chargé de suivre l'activité du CME et d'encadrer les enfants dans l'apprentissage de leur mandat.

Dossiers en cours

Michel Bussery informe que l'appel à projet « Label Écoles Numérique » déposé en juin dernier (cf. compte rendu du 11 juin) par l'école a été retenu par le comité de pilotage national.

Il s'agit d'équiper les classes d'outils numériques permettant des innovations pédagogiques, complétant les équipements déjà existants.

La commune pourra donc bénéficier de la subvention demandée, à savoir 50% des sommes investies. Le devis présenté lors de la demande s'élève à 5 486 euros.

Cyril Goutailler rend compte du travail de la commission environnement.

Les arbres sur l'espace pique-nique du plan d'eau ont été élagués.

Les espaces en bordure de la rue du 11 mars seront aménagés, avec des pavés sur la pointe des triangles et des petits arbustes en plantation.

Une réflexion est menée concernant l'aménagement de l'espace de la table d'orientation, avec la construction d'un muret en bordure et la végétalisation de la butte...

Le massif à l'intérieur du cimetière, devant la chapelle, a besoin d'être aménagé.

Le piégeage des pigeons n'a pas été très efficace et l'opération ne sera pas reconduite.

Geneviève Planche rend compte de la préparation du prochain Néronde.com qui aura en couverture les photos des illuminations et des décorations pour les fêtes qui, de l'avis de tous, sont très réussies.

Elle signale le très mauvais état de la croix qui se trouve à l'intérieur du cimetière, pour la restauration de laquelle elle a demandé un devis.

Robert Tissot informe que la toiture de l'église a été remise en état.

Geneviève Nicolas rend compte de la réunion de la commission Aménagement du territoire à laquelle elle a assisté le 2 décembre dernier qui s'est réunie pour aborder 2 points :

-Convention Communes/CCFE

Il s'agit de renouveler cette convention qui arrive à échéance. La commune est le guichet unique auquel s'adressent les contribuables. Les actes d'urbanisme sont traités par le service « Instruction » de la CCFE. La commune lui fournit les documents d'urbanisme et les délibérations ayant trait à l'urbanisme. Présentation/comparaison de la nouvelle convention modifiée par rapport à la précédente.

-PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

La loi Notre prévoit la mise en place de Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux.

Une délibération au niveau des communes doit se faire entre le 01/04/2021 et le 30/06/2021 pour l'accepter ou non. Une minorité de blocage peut faire opposition si 25% des communes, représentant au minimum 20% des habitants, s'y opposent.

Le PLUI se propose de gérer les besoins qui dépassent les frontières de la commune, de valoriser la complémentarité, d'éviter la concurrence entre les communes et de mutualiser les moyens.

Gérard Moncelon informe les membres du conseil que la recherche d'une personne pour le poste de secrétaire en remplacement de Françoise Vial n'a pas abouti. En conséquence, il a décidé de relancer une offre d'emploi sur le mois de janvier.

D'autre part, Mme Coralie Bertin a annoncé qu'elle ne renouvelait pas son contrat à l'école où elle effectue un service d'encadrement et des heures de ménage.

Pour l'encadrement (cantine, classe et garderie), la candidature de Mme Tatsiana Afanaseya a été retenue. Elle prendra ses fonctions le 4 janvier avec un contrat de 6 mois.

Il est proposé de créer un listing d'adresses de courrier électronique des habitants de Néronde, afin de communiquer des informations diverses touchant la vie de la commune. On insérera dans le Néronde.com cette information, invitant ceux qui le désirent à communiquer leur adresse internet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Prochain Conseil Municipal lundi 1er février 2021.

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Michel BUSSERY

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde
en date du lundi 1er février 2021

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, TISSOT Robert, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, FÊCHE Sébastien, CLAIRET Martin, REVEL Évelyne, BAUDOUIN René, NICOLAS Geneviève.

Rodolphe TRIOMPHE est absent, excusé, a remis une délégation de pouvoir à M. le Maire.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 21 décembre 2020.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 1er février 2021

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité

Délibération : Convention d'adhésion au service prévention du CDG42.

Il s'agit d'une convention d'adhésion aux prestations « hygiène et sécurité » du CDG42 de la fonction publique territoriale de la Loire. C'est un service d'« information et conseil en prévention » mais également de missions « d'inspection hygiène et sécurité » obligatoires, et de missions « d'assistance individualisée en prévention », « d'assistance mutualisée en prévention », planifiées à la demande.

Le tarif de l'adhésion est de 10 € par mois + 244 € annuels pour les missions obligatoires.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette convention.

Délibération : Convention entre la commune et la CCFE pour l'instruction des demandes en matière d'urbanisme.

Cette convention a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre du service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ainsi que le rôle des parties prenantes:

- Du service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols de la communauté de Communes de Forez-Est.
- Des communes qui sont et demeurent seules compétentes en matière d'urbanisme dans le cadre de leurs documents (plans locaux d'urbanisme et cartes communales).

La convention est proposée pour une durée indéterminée.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour la signature de cette convention non payante.

Délibération modifiant les statuts de la CCFE

Cette modification de statuts est nécessaire en raison du retrait de la Communauté des Communes de Forez-Est, depuis le 1^{er} janvier 2018, des communes de Châtelus, Chevrières, Grammond, Maringes, Saint-Denis-sur-Coise, Viricel et Virigneux.

Elle n'entraîne pas de modifications des compétences de la CCFE et de chaque commune.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette modification de statuts.

Groupement achat électricité et gaz, pourcentage énergie verte.

Le SIEL-TE propose à toutes les communes adhérentes à l'achat groupé d'électricité et de gaz d'intégrer une part d'énergie verte dans leurs consommations, ce qui entraînerait une hausse sensible de leurs factures mais marquerait leur adhésion à une démarche éco-citoyenne. Après en avoir discuté, les membres du conseil municipal ne donnent pas suite à cette offre, préférant attendre de plus amples informations.

Désignation d'un ambassadeur du tri. (Cf. compte rendu du 21 décembre 2020.)

Robert Tissot accepte de prendre cette fonction d'ambassadeur de tri. René Baudouin se propose de le seconder dans cette tâche.

Demande de DETR 2021

M. le Maire demande l'accord du Conseil Municipal pour solliciter l'octroi d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le programme suivant:
- Réfection et aménagement de la placette du cuvage avec réhabilitation des bâtiments médiévaux implantés.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour cette demande de subvention.

Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC)

Robert Tissot fait l'état des contrôles qui ont été effectués auprès des propriétaires de la commune non reliés au réseau public d'assainissement.

La nécessité de répondre à des normes strictes est liée au fait qu'ils sont dans le couloir des puits de captage Chassagny, source d'approvisionnement en eau de Balbigny.

Aménagement des massifs Grand'Rue – Plantations parkings rue Traîne-Cul.

Cyril Goutailler rend compte de la réunion de la commission Environnement à l'issue de laquelle les aménagements déjà évoqués lors du précédent conseil ont été précisés :

Les massifs en triangle verront leur pointe pavée, un arbuste à fleurs sera planté en leur milieu.

Le massif carré à hauteur du garagiste sera entièrement pavé.

Ce pavage sera assurée par la société Eurovia pour un budget de 1000 €.

En ce qui concerne les parkings en bas de la rue Traîne-Cul, il a demandé des devis pour des plantations qui tiennent la butte et ne nécessitent pas un grand entretien.

Dossiers en cours

Cyril Goutailler garde la parole pour donner quelques éléments de réflexion de la commission Environnement.

- Les tilleuls plantés sur le parking du cimetière sont envahis par le gui et nécessitent un sérieux élagage.
- Le terrain de la butte du stade pourrait être « entretenu » par la mise en place d'animaux. Il y a actuellement deux chèvres, on pourrait en accueillir d'autres ou des moutons. Voir si des particuliers seraient intéressés...
- On peut prévoir que les illuminations qui ont été très appréciées soient étendues l'année prochaine.

Geneviève Planche informe que le défibrillateur qui se trouve à l'entrée de la mairie a besoin d'être remis en état.

Elle communique le calendrier des manifestations 2021, sous réserve bien sûr des annulations possibles liées à la situation sanitaire du pays.

Michel Bussery reprend les éléments de l'élection du conseil municipal des enfants. Le dépôt des candidatures est clos. Il y aura 6 candidats pour 5 places. Le scrutin est programmé jeudi 4 février. Aucun parent ne s'est proposé pour faire partie du Comité de Pilotage. Celui-ci sera donc constitué des membres du Conseil Municipal, à savoir : le Maire Gérard Moncelon, le Délégué aux affaires scolaires Michel Bussery, Rodolphe Triomphe et Évelyne Revel, Geneviève Planche et Martin Claret seront suppléants.

L'école est désormais reliée à la fibre par l'intermédiaire de THD 42. Ce sera le cas de la mairie et de la bibliothèque début mars.

Evelyne Revel rend compte de la commission Emploi, Social et Santé (CCFE) du mardi 19 janvier 2021

Maison de Santé de Feurs : Projet situé sur le site du Faubourg Saint Antoine. Les travaux ont débuté en septembre 2020. L'ouverture est prévue pour septembre 2021 avec essentiellement des praticiens agréés par la Sécurité Sociale : Généralistes, spécialistes, pédiatres, kinésithérapeute et cabinet infirmier.

Maison France Service : Implantée à Chazelles-sur-Lyon depuis janvier 2020, elle est ouverte à toutes personnes ayant besoin d'un accompagnement dans les démarches administratives. Elle offre également un accès informatique et des formations initiation au numérique, ainsi que des permanences partenaires : avocat, DGFIP, UDAF, ATMP, Point Rencontre Emploi. Le bilan d'activité met en évidence des besoins importants et croissants.

PLIE (PLAN Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Forez : ce plan supporte différents dispositifs d'accompagnement et d'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi. Il a notamment pour objectif de coordonner l'offre et la demande d'emploi. En ce sens, chacun a la possibilité de prendre contact avec le PRE (Point Rencontre Emploi) de Feurs ou de Balbigny.

Gérard Moncelon informe les membres du conseil que pour le remplacement de Françoise Vial, deux dossiers ont été retenus, les candidats seront reçus pour un entretien.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Prochain Conseil Municipal lundi 15 mars 2021.

Le Maire

Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance

Michel BUSSERY

INFORMATIONS DE LA MAIRIE

Monsieur André PELLET remercie vivement les Nérondois pour leur générosité suite à l'incendie de sa maison ; il remercie la mairie pour le prêt de la salle de la cure, les personnes qui ont donné des vêtements, de la vaisselle ou autres... et tous ceux qui ont participé à la collecte, grâce aux urnes déposées dans les commerces. La somme de 250 € a ainsi été récoltée.

La mairie lance un appel aux propriétaires d'animaux, chèvres, moutons ; ceux qui voudraient bien les prêter pour entretenir la butte du stade, peuvent le faire savoir en mairie.



Rappel

Pour mieux vous informer, la mairie de Néronde souhaite constituer un fichier d'adresses de courrier électronique des habitants

Nous pourrions ainsi communiquer des informations touchant la vie du village ou plus largement celles de la région (Communauté de communes Forez-Est).

Si vous souhaitez profiter de ce service, nous vous invitons à compléter le talon ci-dessous et à le retourner en mairie même si votre adresse figure déjà dans un listing pour une assosication, pour Néronde.com, ou autre...

Mme M. _____
Adresse _____

Souhaite bénéficier du service d'information par courrier électronique proposé par la mairie de Néronde et donne son adresse e-mail ci-dessous.

_____@_____

Fait à Néronde, le _____

Signature

PLACE DU PALUD

Les travaux d'aménagement de la place du Palud sont presque terminés ; il reste le traçage des places de parking, la plantation des arbres et l'installation de bancs.



Le revêtement d'une partie de la chaussée de la rue des ŒUFS a été refait.



Rappel ordures ménagères

Les usagers concernés par l'apport de leur poubelle dans les containers enterrés qui n'ont pas encore récupéré leur badge à la communauté de communes de Balbigny doivent le faire rapidement



Albert et Alexandre lors du nettoyage du lavoir et du puits de la Chapelle

SOCIETE DE PÊCHE



Ouverture de la pêche : samedi 3 avril
Les cartes pourront être prises le jour de l'ouverture
Adhérents : 28 €
Possibilité d'acheter des cartes d'invités pour un jour, par l'intermédiaire d'un adhérent :
Adulte 5 € - Enfant 2 €

Pour la cérémonie du 59^e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et du Maroc, du vendredi 19 mars, le comité était très restreint en raison des mesures sanitaires, liées à la crise COVID-19.



MANIFESTATIONS 2ème trimestre 2021

03-04 -2021 SOCIETE DE PÊCHE

22-05-2021 SOCIETE DE BOULES

12-06-2021 AMICALE LAÏQUE

18-06-2021 LES PAS COTON

19-06-2021 COMITÉ DES FÊTES

27-06-2021 SOU DES ÉCOLES

OUVERTURE DE LA PÊCHE

CHALLENGE KIKI KEYKEY

CHASSE AU TRESOR

MARCHE TRANSLIGÉRIENNE

FÊTE DE LA MUSIQUE

FÊTE DE L'ÉCOLE

sous réserve des annulations possibles liées à la crise sanitaire

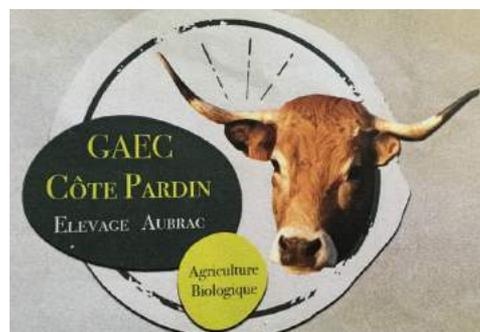
Nouvelle offre commerciale

Monsieur et Madame PARDIN du GAEC de « Pierre sèche », propriété du CCAS située sur la commune de St Marcel de Félines proposent la vente de viande de veau bio à partir de début avril. Renseignements

Tél 04 77 64 75 84

Aurélien 06 63 98 70 63

Fabrice 06 65 26 42



UN DÉPART – UNE ARRIVÉE



Françoise est secrétaire de mairie depuis le départ de Minouche fin novembre 2015. Après plus de cinq années au service des élus et des habitants, elle prend une retraite bien méritée que nous lui souhaitons heureuse et bien remplie.

Bienvenue à Laurie, habitante de Rozier en Donzy, qui a pris ses fonctions début mars 2021.



Si des personnes ou des associations voulaient un article ou faire passer une information sur
NÉRONDE.COM

la commission culture en serait ravie
contact à la mairie ou au 04 77 27 38 06

Animateur de réalisation et de publication :
Commission « Culture et Communication »

si votre voisin n'a pas eu ce n°, il peut le demander en mairie.

Ne pas jeter sur la voie publique